

CE JOURNAL PARAIT CHAQUE SEMAINE

On s'abonne et on reçoit les annonces : à Lodève
au Bureau du Journal, Grand'Rue.

A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE & C^{ie}
Place de la Bourse, et chez M. PORTEBOS & AUBERT,
Rue Vivienne, 33.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

LODÈVE ET LE DÉPARTEMENT, un An 6 fr.
DÉPART. limit. 7 fr. — Hors des Dép. limit. 10 fr.

Prix des Annonces; la ligne 40 c.
Réclames >>> 60 c.
Faits Divers >>> 1 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance

L'ÉCHO DE LODÈVE

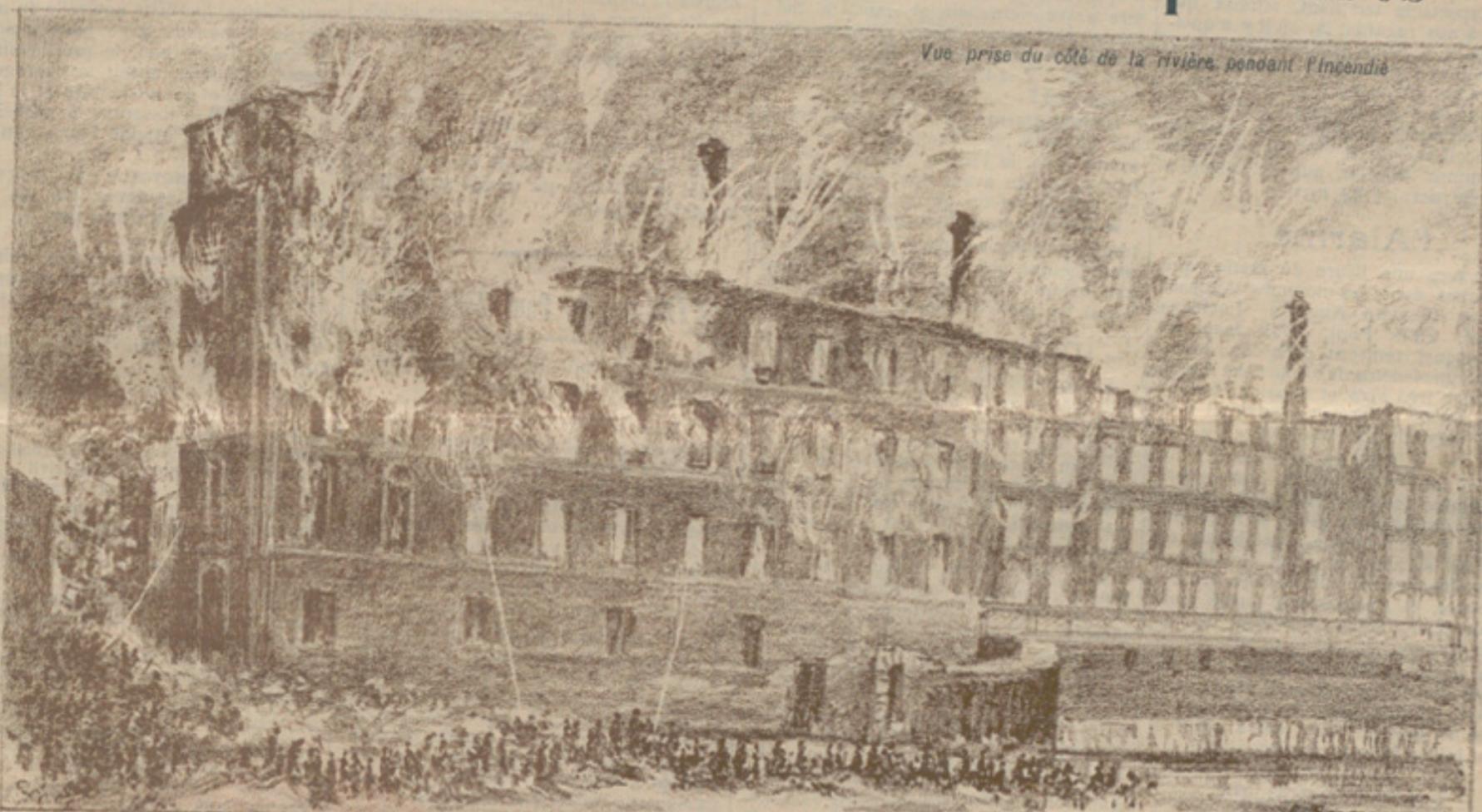
BÉDARIEUX, CLERMONT & GIGNAC

Journal politique, littéraire, commercial, agricole et industriel

— Les articles littéraires, agricoles, d'intérêt local ou régional sont insérés gratuitement dans l'Echo de Lodève. —

Incendie de l'Usine Teisserenc-Visseque Frères

Vue prise du côté de la rivière, pendant l'incendie



TERRIBLE INCENDIE

Destruction complète de l'Usine Teisserenc-Visseque Un Quartier en feu.

Des débris carbonisés, des matériaux sans forme, lamentablement suspendus aux murs encore debout, ou enfouis pêle et mêlé sous des blocs de pierre; des maisons écrasées, crevées, laissant voir, ici, une chambre, le plafond à moitié effondré et aux murs, çà et là des gravures, et plus bas, une cuisine avec encore des ustensiles de ménage symétriquement disposés; tel est le spectacle terrifiant, affreux qui s'offre à nos regards, là, où il y a quelques jours à peine était installée, une manufacture, une ruche travailleuse, toujours en pleine activité, l'usine Teisserenc-Visseque Frères, dirigée par M. Paul Teisserenc et située à la descente des Récollets, qui a été engloutie par les flammes dans la nuit de samedi à dimanche dernier 30 avril.

L'Alarme

C'est vers une heure du matin, que des jeunes gens, les nommés Agussol Auguste, Bessière Auguste, Luchaire Armand, Talis Paul, Talis Jean, et A. Bousquet, rentrant chez eux, aperçurent à une fenêtre de droite (3^{me} étage) une lueur très vive et aussitôt donnèrent l'alarme dans le quartier et s'en furent prévenir les autorités.

Peu après, les cris de: au feu, au feu, vibrants et multipliés retentirent dans toutes les rues; les habitants des maisons avoisinant l'usine, se sauvaient affolés, à demi vêtus, tremblants de peur, ne sachant où aller, tandis que l'immeuble prenait comme une traînée de poudre, et en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, tout était en feu. Les flammes éclairaient la ville entière d'une lueur blafarde et sinistre et des nuages de flammèches et d'étincelles, s'élevaient dans le ciel, menaçant d'apporter le feu vers un autre point et jetant la terreur parmi la population.

Les Secours

Peu après, les secours arrivent: La gendarmerie et leur chef M. Milliat, le 142^{me} en entier avec le colonel, le lieutenant-colonel, les commandants et tous les officiers, les sapeurs-pompiers commandés par MM. Martin et Connes, et toute la population.

Toutes les autorités, toutes les notabilités de la ville étaient dès la première heure sur le théâtre de l'incendie.

Mais, il était inutile de songer à sauver l'usine car, à ce moment, ce vaste immeuble n'était plus qu'un immense brasier.

On s'est borné à protéger les immeubles voisins, chose qui n'était pas facile, par les flammes dans la rue du 14 Juillet, poussées par un vent violent du nord-ouest léchaient les maisons, et peu après, ces immeubles, à leur tour, prenaient feu.

La maison Combal et les maisons voisines, situées dans cette rue deviennent presque en même temps la proie des flammes. Les pompes fonctionnent sans relâche, mais sans effet, devant l'intensité du fléau.

C'est à grand peine que l'on arrive à préserver l'hôtel des postes, les magasins de draps et les presses.

Le vent souffle toujours, des étincelles continuent à tourbillonner dans les airs, et de temps en temps, un plafond de

l'usine s'écroule avec un bruit épouvantable.

Un Effondrement

Tout à coup, vers 2 h. 1/2, une partie de la façade située à la descente des Récollets s'effondre et engloutit les maisons David, Goudy et Combes. Et au moment où la muraille oscillait, un cri épouvantable, cri, qui restera gravé éternellement dans la mémoire de ceux qui étaient présents, s'échappa en même temps de toutes les poitrines: Y a-t-il quelqu'un sous les débris?

Heureusement, par le plus grand des hasards, les personnes qui se trouvaient près de l'usine, avaient eu le temps de fuir avant que cette avalanche de pierres ne les atteigne.

Et le feu poursuit son œuvre de destruction, rongant les parois de la manufacture, qui ne ressemble plus maintenant qu'à un immense et colossal squelette décharné.

L'incendie continue

Les immeubles de la rue du 14 Juillet continuent à brûler; on ne pouvait attaquer l'incendie par devant, la façade de l'usine menaçant de s'écrouler d'un moment à l'autre et ce n'est que vers quatre heures du matin, que l'on s'est rendu maître du feu et que les bâtiments de la Poste se trouvaient hors de danger.

.....Cependant, le jour venait peu à peu, les objets commençaient à prendre des formes incertaines et les pâles clartés de l'aube, jetaient une lumière empreinte de tristesse et de douleur; tandis qu'une pluie fine tombait doucement.

On se regardait avec angoisse, les visages étaient défaits, pâlis par une nuit d'insomnie et de travail et tous songeaient avec anxiété aux 400 ouvriers qui le lendemain seraient sans ouvrage, et aux malheureux sinistrés chassés de leur demeure par le fléau.

Les dévouements

Grâce au dévouement et à l'énergie de tous, ce malheur, déjà bien grand pour notre pauvre ville, a pu s'arrêter là.

Tout le monde a fait son devoir, et nous félicitons en cette circonstance ceux qui se sont exposés, pour sauver les biens et peut-être la vie de leur concitoyens.

Nous citons ci-dessous les quelques noms que nous connaissons et prions ceux qui auraient été oubliés de ne pas nous en vouloir car le théâtre de l'incendie était si vaste qu'il nous était impossible de nous trouver partout.

Les deux frères Conte, dit les Rabes Conte Marius, maçon, Geisse Joseph charpentier, qui a pu sauver une partie des livres de l'usine; Poujols et Vidal Joseph, employés à la Poste, M. le Commandant Baronnier et M. le Capitaine Delater, que l'on trouvait partout où il y avait du danger; les Sapeurs-Pompiers, Lavagne père et fils, Rouvier, Rouquet Auguste, Cayla Eugène, Rouquette Cyprien, Serres Jérôme etc etc; du 142, Ottavy, Drouhin Feille, sergents; Poujade, Gros, Joseph, Cancé, caporaux; Sautel, Marty, Brandignan, Bourdoncle, soldats.

Les Sinistrés

Les pertes de l'immeuble Teisserenc, sont couvertes par deux compagnies d'assurances: l'Urbaine & l'Union, il en est de même des maisons Combal, David, Combes et Goudy.

Mais malheureusement quelques locataires des maisons incendiées ne sont pas assurés et se trouvent actuellement sans domicile.

Un comité vient de se mettre à l'œuvre, afin de soulager immédiatement les nombreuses victimes de ce sinistre, qui a consterné la ville de Lodève.

En cette triste circonstance, et au nom de toute la population lodévoise, nous nous faisons un devoir d'adresser l'expression de nos sympathies à notre compatriote M. Paul Teisserenc, le manufacturier infatigable, qui a su s'attirer par son énergie et sa bienveillance, l'estime de tous ses concitoyens et l'affection de tous ses ouvriers.

Dimanche soir, une maison située à la rue du 14 Juillet, et déjà incendiée la veille prenait feu de nouveau vers 2 heures du matin. Cependant l'alarme n'a pas été donnée et la gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers de service ont pu écarter tout danger.

En présence du malheur qui venait de frapper notre ville, M. le colonel Larivet, d'accord avec M. le Maire, suspendit le concert qui devait avoir lieu dimanche 30 avril.

LETTRE de M. Paul TEISSERENC

Nous recevons de M. Paul TEISSERENC, la lettre suivante:

« Dans l'impossibilité où je me trouve, d'adresser mes plus vifs remerciements à chacun de ceux qui ont si généreusement prêté leur concours, pour combattre l'incendie qui a détruit mon usine, je viens vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien être l'interprète de mes sentiments de profonde reconnaissance auprès de notre si brave, si généreuse population.

» Je n'oublierai jamais combien grandes ont été les preuves d'intérêt témoignées sous tous les rapports à la maison Teisserenc-Visseque dans cette nuit terrible où, malgré les efforts les plus énergiques, les plus grands dévouements, le sinistre fléau accompli son acte de dévastation, semant sur son passage la misère et la ruine.

» Je cesserais d'être digne de la sympathie de mes concitoyens si, cédant à toute autre considération qu'à celle de relever l'édifice et assurer aux ouvriers la reprise du travail, j'abandonnais l'œuvre commencée en 1841 par Jacques Teisserenc.

» Il n'en sera pas ainsi et, je vous déclare que rien ne sera négligé pour abrèger un douloureux chômage, que la triste situation industrielle de notre chère cité rend encore plus pénible.

Nous savons que nous pouvons compter sur la parole de M. P. Teisserenc. Mais, malgré son activité, son énergie, de nombreuses souffrances se feront sentir pendant les mois d'attente et les nombreuses victimes de cette épouvantable catastrophe seront réduites à la plus grande misère, au désespoir. Il faut l'empêcher à tout prix et, dans d'aussi lamentables circonstances, ceux qui ne sont pas atteints doivent s'imposer un sacrifice et apporter leur obole au malheur.

Les Secours

Notre vieille cité, malgré les épreuves subies, les heures pénibles que nous traversons, saura encore cette fois,

retrouver dans son épargne assez de ressources pour atténuer le mal et faire face aux plus impérieux besoins.

Réunion publique

L'incendie avait à peine achevé son œuvre néfaste, que les esprits prévoyants pensaient avec anxiété aux conséquences directes de ce sinistre, c'est-à-dire au chômage forcé des nombreux ouvriers employés dans l'usine.

A tout prix on devait chercher à pallier les souffrances des plus malheureux et parer aux premiers besoins des plus dénués.

Il fallait seulement quelqu'un pour prendre l'initiative.

La Presse Locale a pensé devoir faire les premiers pas et a lancé des invitations pour une réunion ayant pour but: d'examiner les moyens propres à soulager les premières infortunes.

Cet appel a été entendu et, mercredi dernier, une foule très nombreuse, représentant toutes les classes de la société était réunie à la salle Italienne.

M. le Maire ouvre la séance et adresse quelques mots de remerciements aux assistants.

Un membre de la presse prend la parole pour dissiper l'anxiété naturelle du public qui se demandait avec juste raison, si M. Paul Teisserenc, le propriétaire de l'usine incendiée, aurait le courage de la réédifier, et donne lecture de la lettre que M. Paul Teisserenc a adressée à la presse locale et que l'on a pu lire plus haut.

Cette lettre provoque de longs applaudissements soulevés par les sentiments élevés, exprimés par M. Paul Teisserenc.

Le but de la réunion une fois développé, on a procédé à la nomination d'un comité de secours et, pour faciliter le travail, on a nommé par acclamation, un comité composé de la manière suivante:

MM.

Arnal, avoué.
Badaud Mathieu, négociant
Barberat Martin, conseiller d'arrondissement
Bétrac, président du tribunal civil
Bonniole Joseph, conseiller municipal.
Bougette, plâtrier, prud'homme ouvrier.
Bouissac François, agent-voyer d'arrond.
Bousquet Lucien, manufacturier.
Cauvy Paulin, constructeur-mécanicien.
Christol Edouard, comptable.
Donnadille Pierre, manufacturier.
David Napoléon, président de la société des secours mutuels.
Durand, Curé de St-Pierre.
Giocanti, procureur de la République.
Granier, notaire.
Got Charles, avocat.
Jean, principal du Collège.
Jourdan Auguste, propriétaire.
Lucas Joseph, manufacturier.
Lugagne Charles, propriétaire.
Manuel Paul, avocat.
Martin, lieutenant de la Cie des sapeurs-pomp.
Martin Victor, docteur-médecin.
Nougaret Basile, quincaillier.
Poujol Léon, direct. de l'usine Teisserenc.
Saumade César, négociant.
Segondy Félix, constructeur-mécanicien.
Segondy Léopold, prés. de la société milit.
Soudan Auguste, manufacturier.
Soudan Emile, manufacturier.
Teisserenc Ernest, manufacturier.
Teisserenc Prosper, propriétaire.
Vallot Emile, ingénieur
Vitalis Alexandre, manufacturier.
Vitalis Etienne, manufacturier.
Vitalis Gaston, manufacturier.
Vitalis Hubert, manufacturier.

Immédiatement après, le comité qui vient d'être nommé entre en séance et procède à la nomination de son bureau qui est ainsi composé:

Présidents d'honneur

MM.

Le Sous-Préfet de Lodève.
Le Maire de Lodève.
Le Colonel commandant le 142^{me}.
Le Conseiller général du canton.
Le Curé-Archiprêtre de St-Fulcran.
Puech Ernest, Président
Badaud Albin, Vice-Président.
Vitalis Vincent, Vice-Président.
Nouguier Hector, Trésorier.
Corbière E.-F., Secrétaire.
Julian J.-B. Secrétaire.

Le Comité sous la présidence de M. Ernest Puech recherche alors les moyens les plus sûrs et les plus rapides pour arriver à soulager de suite les infortunes les plus pressantes.

A l'unanimité on décide de faire une souscription publique et, afin d'activer les démarches nécessaires, M. le Président propose de diviser la ville en 12 sections ainsi que cela existe pour la société de Secours Mutuels. Cette proposition est acceptée et on désigne comme quêteurs :

Quêteurs désignés

- Mme Charles GOT et M. Joseph LACAS
- M. CONTE Auguste, Secours Mutuels.
- Mme George Teisserenc et M. le Dr MARTIN
- M. CANCE Adrien, Secours Mutuels
- Mme Auguste Bousquet et M. Henri NOUGUIER
- M. Louis BONNEL, Secours Mutuels
- Mme Justin TEISSERENC
- et M. Jean TEISSERENC
- M. Albert RIOLS, Secours Mutuels
- Mme Félix JOURDAN et M. Auguste BOUSQUET
- M. DURAND Antoine, Sec. Mutuels
- Mme de St-AUBAN et M. Prosper TEISSERENC
- M. REVERBEL, Secours Mutuels
- Mme MAZEL et M. Charles SOUDAN
- M. Clément Agussol, Secours Mutuels
- Madame LARRIVET et M. le Sous-Préfet
- M. Victor POUGET, Secours Mutuels
- Madame Charles LUGAGNE
- et M. Alexandre VITALIS
- M. ANTOINE Miran Sec. Mutuels
- Madame Alexandre VITALIS
- et M. Charles LUGAGNE
- M. Casimir CAVALIÉ, Sec. Mutuels
- Madame Prosper TEISSERENC
- et M. Gaston VITALIS
- M. COLOMBIER Secours Mutuels
- Mme Etienne VITALIS et M. Auguste JOURDAN
- M. CONTE Marius Secours Mutuels

Quêteurs Suppléants

- MM. Vitalis Etienne. — Hugounenq Léopold. Soudan Emile — Jourdan Gabriel.

On s'est immédiatement mis à l'œuvre et dès hier vendredi la souscription a été ouverte.

La population a fait aux quêteurs le meilleur accueil et les listes ont été remplies rapidement. Chacun a tenu à verser son offrande, prouvant ainsi que, plus que partout ailleurs, la population lodévoise sait mettre en pratique les principes de la vraie solidarité.

Premiers secours

Dès la première heure, M. Hector Nouguié, a mis spontanément à la disposition de M. le Maire les fonds nécessaires pour parer aux besoins les plus urgents.

De son côté, M. le Sous-Préfet a reçu d'un généreux anonyme, la somme de 300 francs.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal réuni en séance extraordinaire a voté à l'unanimité la somme de deux mille francs.

Envoi du Ministre

Mardi dernier, M. Dupuy, Ministre de l'Intérieur a envoyé à la municipalité une somme de 1,000 fr.

Nos Compatriotes

A Paris

Nous apprenons avec plaisir que la société *Lou Clapas* composée des originaires de l'Hérault résidant à Paris.

et présidée par notre compatriote, M. Antonin Sarrou, s'est émue à la nouvelle du terrible incendie qui a désolé notre ville.

MM. Antonin Sarrou, Cayrol et Guston Dumas, ont été délégués à cet effet.

Cette commission a pris l'initiative d'une tombola dont le produit serait consacré au soulagement des ouvriers de Lodève, victimes du sinistre.

Nous espérons que la tombola organisée par *Lou Clapas* et par son sympathique président, M. Antonin Sarrou, obtiendra un grand succès et, au nom de la population lodévoise, nous leur adressons nos très sincères remerciements.

La Société acceptera avec reconnaissance les lots, de quelque valeur qu'ils soient, que les compatriotes généreux voudront bien lui adresser.

Envoyer les lots au siège social, 52, boulevard Magenta, ou à M. Sarrou, président, 134, rue St Denis, à Paris.

— Béziers —

A Béziers également on s'occupe d'organiser une soirée de gala au bénéfice des victimes de l'incendie de Lodève.

La représentation aura lieu mardi, 9 mai, les meilleurs artistes de Béziers ont promis leur concours.

Nous remercions la population de Béziers de leur empressement à venir en aide aux ouvriers de Lodève.

X

Nous sommes persuadés que tous nos compatriotes, habitant la province, enverront leur obole afin de contribuer au soulagement des victimes du sinistre.

M. Paul TEISSERENC, a adressé à M. le Maire la lettre suivante :

Monsieur le Maire

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien transmettre un remerciement bien sincère pour le Concours et le dévouement que les corps des Sapeurs-Pompiers et des services publics ont apportés dans le sinistre qui a détruit ma manufacture dans la nuit du 29 au 30 courant. »

Veillez agréer etc

Paul TEISSERENC

M. Paul Teisserenc a envoyé la lettre suivante à M. le Colonel :

Monsieur le COLONEL

J'ai été très touché de l'empressement et du dévouement que le régiment que vous commandez a apporté dans le sinistre qui a détruit ma manufacture dans la nuit du 29 au 30 courant.

Je vous serais très obligé, mon Colonel, de recevoir et d'exprimer à MM. les officiers, sous-officiers et soldats placés sous vos ordres, mes remerciements bien sincères et mes sentiments de reconnaissance.

Veillez agréer, monsieur le Colonel, l'assurance de mes sentiments dévoués.

PAUL TEISSERENC

Le Maire de Lodève a adressé à M. le Colonel la lettre suivante :

Monsieur le COLONEL

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer et transmettre mes remerciements pour le concours actif et le dévouement que les officiers et les hommes de votre Régiment ont apportés dans le sinistre qui a détruit la manufacture de draps de MM. Teisserenc-Visseque, dans la nuit du 29 au 30 courant

Veillez agréer, monsieur le Colonel, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire

AIMÉ JOURNET

M. SABDE, Directeur de l'Ecole Communale, a envoyé à M. le Maire la lettre ci-dessous :

« En présence du terrible malheur qui vient d'atteindre un grand nombre d'ouvriers de la ville, n'y aurait-il pas lieu de faire abandon aux familles malheureuses du montant de la distribution des prix.

» Pour si peu importante que soit la somme, eu égard aux besoins créés par cet immense incendie, elle soulagerait néanmoins quelques misères trop vives, et les enfants de nos écoles seraient ainsi associés à une œuvre de bienfaisante solidarité.

» J'ai l'honneur, M. le Maire, de vous soumettre cette proposition en vous laissant juge de lui donner la suite que vous jugerez convenable dans l'intérêt de vos administrés »

Veillez agréer,

A. SABDE

La démarche de M. Sabde est unanimement approuvée.

**LA
Souscription**

Ainsi que nous l'espérions, la souscription au bénéfice des victimes de l'incendie de l'usine Teisserenc-Visseque a été accueillie avec faveur par notre population, qui a montré une fois de plus, qu'elle est toujours prête à venir en aide à ses compatriotes dans le malheur.

En effet, cette souscription ouverte vendredi à 2 heures est arrivée à la fin de la journée à la somme de

24 mille francs,

en y comprenant les deux mille francs votés par le Conseil Municipal, les mille francs envoyés par M. le Ministre et trois mille francs que M. Paul Teisserenc, propriétaire de l'usine a tenu à verser pour venir en aide à ses ouvriers.

Devant l'impossibilité matérielle où la presse locale se trouve de publier in-extenso les listes de souscription, elle se voit obligée de renvoyer cette publication à un numéro spécial qui paraîtra jeudi prochain.

D'ici là, la somme déjà souscrite sera augmentée, car bon nombre de nos concitoyens n'ont pas encore pris part à cette généreuse manifestation.

Au nom de toutes les victimes du sinistre, nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux dames quêteuses et aux quêteurs qui tous ont rivalisé de zèle, parcourant tous les quartiers de la ville, grimant à tous les étages et recueillant ainsi dans la même escarcelle la généreuse offrande du riche et l'obole de l'ouvrier, afin de venir en aide aux victimes du sinistre du 30 Avril

C'est le plus bel exemple de solidarité et la vieille cité Lodévoise a le droit d'être fière de tous ses enfants.

— Les Souscriptions sont reçues aux bureaux des journaux.

— Par suite de la place prise dans notre numéro de ce jour par la relation de l'incendie et de ses suites, nous nous voyons obligés de renvoyer au prochain numéro notre premier Lodève, « l'Exposition » de M. Pierre LEROY-BEAULIEU.

Musique du 142e

Programme du Dimanche 7 Mai
et du Jeudi 11 Mai sur
l'Esplanade de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2

- Allégo militaire, X.
- La Poupée de Nuremberg, Adam
- ouverture.
- La Colombe, entr'acte, Gounod
- Intermezzo de Cavalleria Rusticana, P. Mascagni
- Les Pantins de violette, fant. Adam
- L'Enclume, polka, Parlow

Le Chef de Musique
J. CAMOILLE.

La St Fulcran

C'est aujourd'hui qu'a lieu notre fête patronale, la St Fulcran, qui est suivie d'une foire importante.

Elle commencera samedi soir par une retraite aux flambeaux exécutée par la musique militaire.

Espérons que le temps sera favorable pendant ces trois jours.

Chambre des Notaires

La Chambre des notaires de l'arrondissement de Lodève, vient d'être constituée de la manière suivante, pour la période à courir du 2 Mai 1899 au 1er Mai 1900.

- Président : MM^{es} GAY, notaire à Clermont.
- Syndic : COMBES, — à Aspiran.
- Rapporteur : VICAN, — au Pouget.
- Secrétaire : GRANIER, — à Lodève.
- Trésorier : MAURIN, — à Gignac.
- Membres : HÉBRARD, — à Lodève.
- SAUMADE, — à Lunas.

Société de Secours Mutuels

La Société de Secours Mutuels de St-Antonin de Lodève, célébrera sa fête annuelle, jeudi prochain 11 Mai.

La messe d'usage sera dite à la cathédrale St-Fulcran, à 10 heures du matin.

MM. les membres honoraires sont invités à y assister ; des chaises leur seront réservées.

**Société d'Encouragement
à l'Agriculture**

SECTION DE LODÈVE

Lundi dernier a eu lieu à l'Hôte de Ville de Lodève l'Assemblée générale des membres de la section de Lodève et de notre arrondissement, sous la présidence de M. A. Vitalis.

Un très grand nombre de propriétaires de Lodève et des divers points de l'arrondissement étaient présents à cette séance, à l'issue de laquelle M. Ravaz devait faire une conférence.

Après la lecture des statuts, l'Assemblée a émis deux vœux que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, faute d'espace.

Ensuite M. Ravaz, professeur de viticulture a commencé sa conférence sur les « Maladies de la Vigne et les moyens de les combattre.

C'est avec une attention soutenue que les personnes présentes ont écouté l'orateur disert qui développait devant eux son thème si étendu indiquant les meilleurs procédés pour détruire les insectes ravageurs ou les cryptogames minuscules qui détruisent nos récoltes.

Après quelques observations présentées par MM. Boulouys, Castan, Caïsso, Salles, inspecteur primaire, etc., la séance est élevée.

• L'EVENTAIL • Savon Extra Pur
Exiger la marque

Le Gérant F. VIRENQUE.

LODÈVE IMPRIMERIE JULLIAN